

**RACCORDEMENT DU POSTE FLEURY À 315-25 KV ET
CONVERSION DE SES CHARGES DE 12 KV À 25 KV**

1 En août 2013, Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (le
2 « Transporteur ») et dans ses activités de distribution d'électricité (le « Distributeur ») a
3 déposé auprès de la Régie une demande conjointe en vue d'obtenir l'autorisation de
4 réaliser le projet d'investissement du nouveau poste Fleury.

5 Conformément à la décision partielle D-2013-205¹ du 19 décembre 2013, le Distributeur
6 dépose le suivi 2013 spécifique aux travaux du Distributeur pour le raccordement du
7 poste Fleury et la conversion de ses charges.

1 CONTEXTE

8 Le projet du Distributeur, au coût total de 36,5 M\$, vise la construction et l'acquisition
9 d'immeubles et d'actifs nécessaires à la préparation des composantes du réseau de
10 distribution pour supporter une tension à 25 kV, à la conversion des charges de 12 kV à
11 25 kV et au raccordement de ces charges au nouveau poste Fleury.

2 RÉSULTATS AU 31 DÉCEMBRE 2013

2.1 État d'avancement des travaux

12 Les travaux réalisés en 2013 ont consisté essentiellement à débiter les travaux
13 d'ingénierie détaillée.

2.2 Suivi des investissements

14 Les dépenses encourues cumulatives au 31 décembre 2013 ont été de 224 k\$ dont
15 159 k\$ encourus au cours de 2011 et 2012, dégageant un écart favorable de 554 k\$ par
16 rapport au budget initialement prévu.

17 Le tableau 1 présente les dépenses encourues ainsi que les écarts par rapport aux
18 coûts projetés pour cette même période.

¹ D-2013-205, décision partielle – sur la demande d'autorisation du Transporteur et du Distributeur relative au poste Fleury, 19 décembre 2013.

TABLEAU 1
ÉCARTS DE COÛTS - 2013 (EN K\$)

	1 ^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2013		
	Réel	Budget initial	Écart (réel/budget)
Ingénierie	207	685	(478)
Travaux civils	-	-	-
Travaux électriques :			
aérien	-	-	-
souterrain	-	-	-
Compensation financière	-	-	-
Sous-total	207	685	(478)
Frais d'emprunt à capitaliser	17	24	(7)
Contingence	-	69	(69)
TOTAL	224	778	(554)

- 1 L'écart favorable de 554 k\$ est principalement attribuable au faible pourcentage
- 2 d'avancement de l'ingénierie détaillée, l'approbation de la Régie n'ayant été obtenue
- 3 qu'à la fin de l'année 2013.

3 ÉCHÉANCIER DU PROJET

- 4 Compte tenu de ce qui précède, la fin des travaux prévue en décembre 2020 est
- 5 reportée en 2021.